

# Révision de la Charte

## Projet opérationnel - les mesures -

---

Comité technique

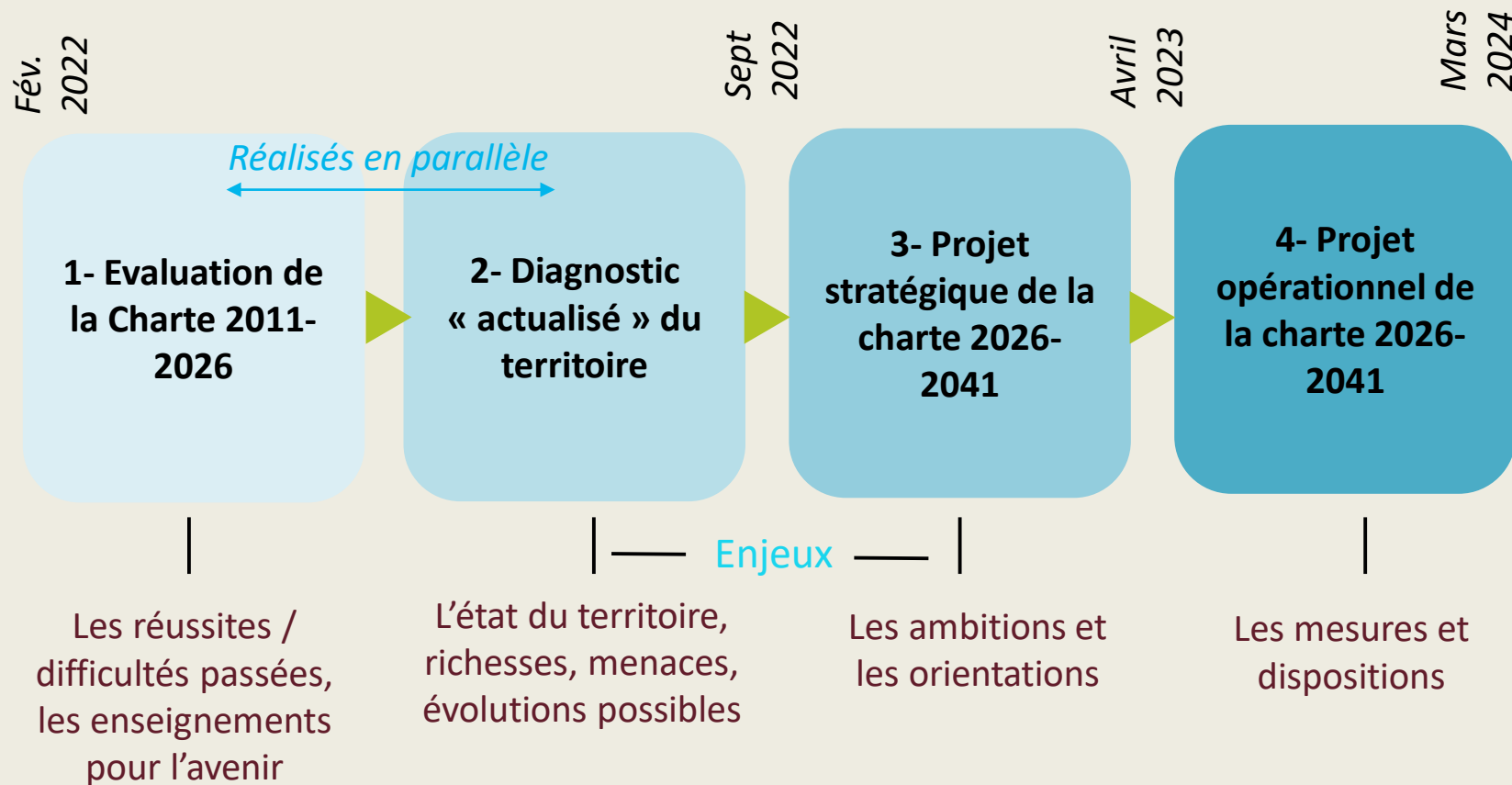
26 septembre 2023



# Etat d'avancement de la démarche



# Les grandes étapes du projet de Charte

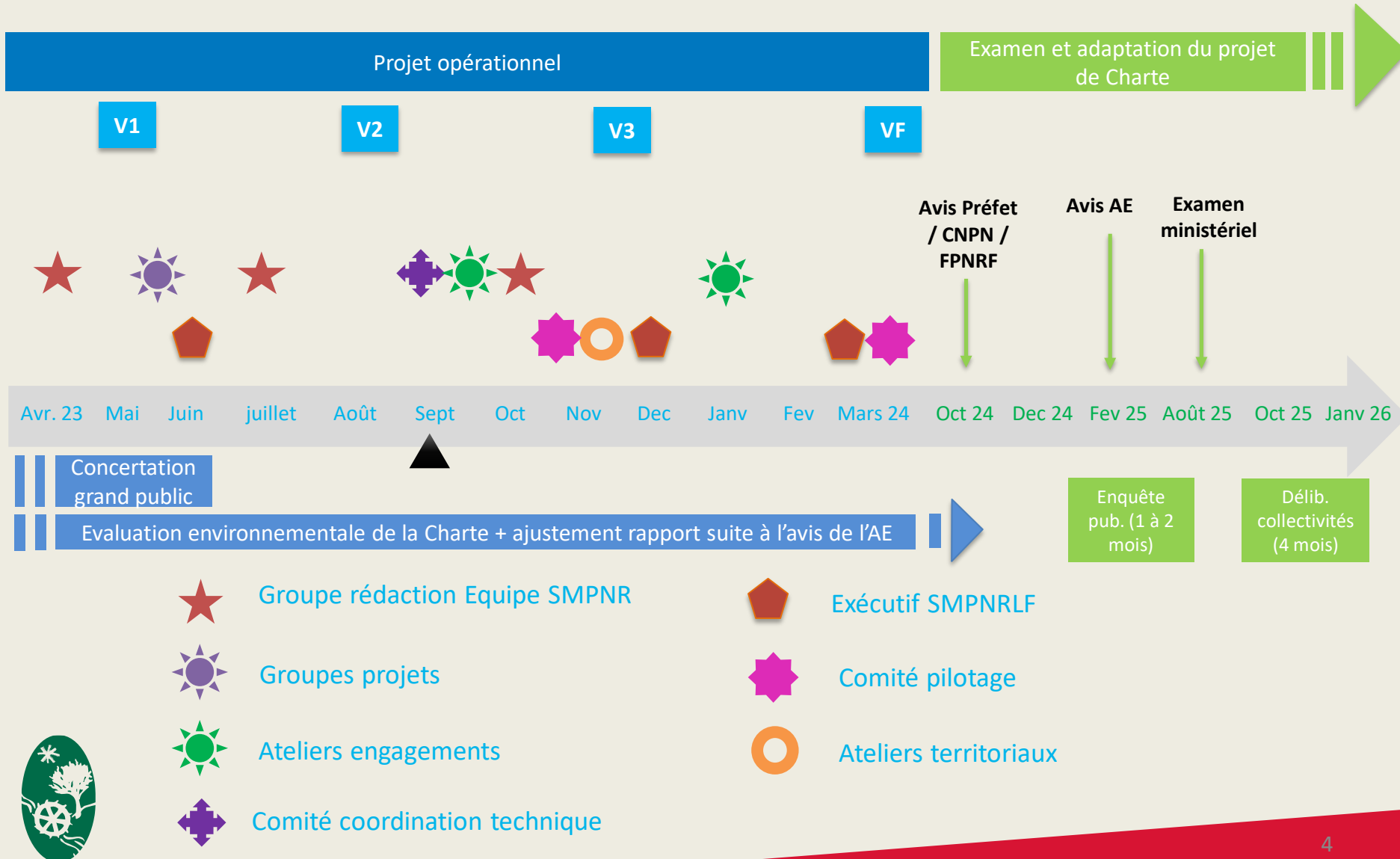


Groupement

SM Parc (élus&équipe)

Elus locaux, partenaires, habitants ...

# Calendrier d'élaboration du projet de Charte 2026-2041



# Que s'est-il passé depuis le COTECH du 10 mars 2023 ?

- Validation du projet stratégique en comité de pilotage du 30 mars 2023
- Rédaction d'une version 1 des mesures par l'équipe du SMPNR fin mai 2023
  - Animation de 11 groupes projet sur des sujets ciblés et avec les personnes ressources
  - Relecture par les bureaux d'études
- Rédaction d'une version 2 des mesures par l'équipe du SMPNR fin août 2023
  - Envoi aux membres du COTECH, de l'exécutif, du comité de pilotage
  - Relecture par les bureaux d'études





# Les groupes projet

Industrie du  
bois

Communi-  
cation

Véhicules à  
moteur

Développe-  
ment culturel

Sols

Agriculture

Transition  
énergétique

Foncier et  
maîtrise de  
l'urbanisation

Livradois-  
Forez,  
territoire  
singulier

Médiation

Lien social



# Objectifs de la journée

- ➔ Recueillir vos avis sur les mesures et plus spécifiquement sur les dispositions → un temps de travail dédié avec les signataires est prévu le 18 octobre sur les engagements (« atelier engagements »)
- ➔ Présenter la note d'enjeux de l'Etat



# Méthode de travail proposée - Principes

- Temps d'échanges sur les mesures, ciblés sur les points majeurs relatifs aux dispositions :
  - Ce qui manque
  - Ce qu'il faut renforcer
  - Ce qui ne va pas
- Plusieurs séquences rythmées au fil de la journée pour passer en revue les 33 mesures



*On vous en dit plus dans quelques instants*





# Temps d'expression - 20'

- Chacun écrit 1 ou 2 idées « fortes » concernant l'appréciation globale des mesures → papier A5 dédié
- Pour ceux qui souhaitent s'exprimer : 1 idée importante → 10-15 minutes



*Nous laisser le support écrit à la fin de la séquence*



# Préalables



# 3 ambitions, 12 orientations

## AMBITION 1

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE,  
FRUGAL ET ÉPANOUISSANT

- 1.1 : S'ouvrir aux autres et faire ensemble : le pari de **l'entraide et de la coopération**
- 1.2 : Développer la **médiation**, génératrice de liens et de sens
- 1.3 : Renforcer la **sobriété énergétique** et réduire la dépendance aux énergies carbonées
- 1.4 : **Vivre mieux et sobrement**

## AMBITION 2

DES BIENS COMMUNS  
PRÉSERVÉS POUR UN  
TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT

- 2.1 : Maintenir et reconquérir des **écosystèmes diversifiés et fonctionnels**
- 2.2 : Modérer **l'usage des ressources** (eau, sols, sous-sols) en fonction de leur disponibilité tout en préservant les écosystèmes
- 2.3 : Accompagner une **évolution des paysages** fondée sur leur singularité et les transitions
- 2.4 : Préserver et valoriser les **patrimoines bâtis et culturels** qui fondent l'identité locale

## AMBITION 3

DES MODÈLES  
ÉCONOMIQUES REPENSÉS  
LOCALEMENT, FONDÉS SUR  
LES RICHESSES DU TERRITOIRE

- 3.1 : S'organiser collectivement pour gérer une **ressource forestière** et la valoriser localement au profit du territoire
- 3.2 : Mailler le territoire de fermes robustes et attractives, supports d'une alimentation responsable et garantes d'un cadre de vie préservé
- 3.3 : Pérenniser un tissu **d'activités économiques** attractif et varié
- 3.4 : Accueillir des **activités touristiques et de loisirs** compatibles avec les valeurs des Parcs et la préservation des patrimoines

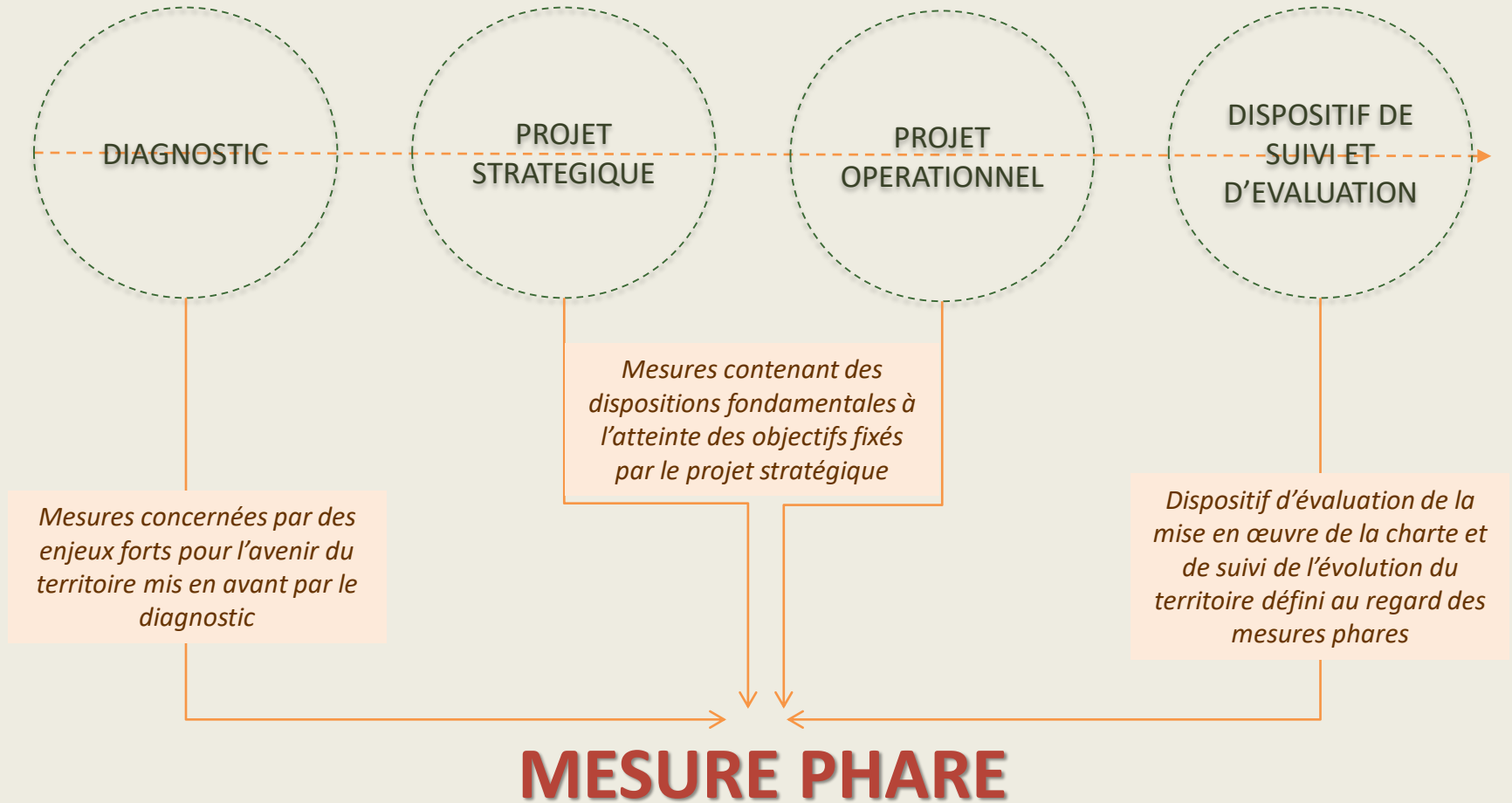


## + 3 mesures particulières sur l'urbanisme, la publicité et les loisirs motorisés

Ambitions	Orientations	Mesures
<b>Un territoire solidaire, frugal et épanouissant</b>	1.1 : S'ouvrir aux autres et faire ensemble : le pari de l'entraide et de la coopération	Renforcer le lien social et réduire les inégalités
		Améliorer les coopérations territoriales et entre acteurs
	1.2 : Développer la médiation, génératrice de liens et de sens	Renforcer les connaissances et le pouvoir d'agir en faveur des transitions
		S'ouvrir aux enjeux des transitions et agir par la culture
	1.3 : Renforcer la sobriété énergétique et réduire la dépendance aux énergies carbonées	Massifier les pratiques plus sobres et les équipements plus efficaces en matière de consommations énergétiques
		Accélèrera la production d'énergies renouvelables à partir des ressources mobilisables localement et dans le respect des paysages et des milieux
	1.4 : Vivre mieux et sobrement	Produire une offre diversifiée de logements et confortable, en valorisant le foncier bâti et le bâti existant
		Proposer une offre de services adaptée aux besoins des ménages (diversifiée, de proximité et accessible à tous) et permettant un cadre de vie plus sain
Construire une offre innovante et cohérente de mobilités alternatives		
<b>Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient</b>	2.1 : Maintenir et reconquérir des écosystèmes diversifiés et fonctionnels	Préserver les milieux naturels remarquables et les espèces patrimoniales
		Accroître l'intérêt écologique de l'ensemble des espaces (y compris la nature quotidienne)
		Faire de la préservation de la biodiversité et des continuités écologiques une ambition collective
	2.2 : Modérer l'usage des ressources (eau, sols, sous-sols) en fonction de leur disponibilité tout en préservant les écosystèmes	Préserver durablement la ressource en eau et les milieux aquatiques associés
		Préserver et restaurer les sols
	2.3 : Accompagner une évolution des paysages fondée sur leur singularité et les transitions	Accroître le réemploi des matériaux pour limiter l'exploitation des ressources
		(Faire) Reconnaître les unités paysagères et protéger les structures emblématiques pour lutter contre la banalisation
	2.4 : Préserver et valoriser les patrimoines bâtis et culturels qui fondent l'identité locale	Déployer des démarches paysagères pour la préservation des biens communs
Sauvegarder les patrimoines bâtis et les valoriser à travers de nouveaux usages		
Transmettre et valoriser les savoir-faire économiques, au service de l'innovation		
<b>Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire</b>	3.1 : S'organiser collectivement pour gérer une ressource forestière et la valoriser localement au profit du territoire	Collaborer pour un récit désirable du Livradois Forez
		Partager une vision commune en faveur d'une forêt multifonctionnelle
		Déployer des pratiques forestières favorables à la diversité des fonctions de la forêt
	3.2 : Mailler le territoire de fermes robustes et attractives, supports d'une alimentation responsable et garantes d'un cadre de vie préservé	Consolider et développer les capacités de valorisation du bois
		Permettre et sécuriser l'accès, pour tous, à une alimentation de qualité et de proximité
		Préserver le foncier agricole et orienter son usage au service de l'installation
	3.3 : Pérenniser un tissu d'activités économiques attractif et varié	Permettre l'essor de fermes agroécologiques, garantes d'un cadre de vie et de travail préservé
		Soutenir la création de nouvelles activités responsables et engagées
3.4 : Accueillir des activités touristiques et de loisirs compatibles avec les valeurs des Parcs et la préservation des patrimoines	Accompagner le développement des entreprises vers une économie plus responsable, circulaire et territoriale	
	Développer une offre de tourisme expérientiel et responsable	
		Renforcer la destination "Parc naturel régional Livradois-Forez"



# Qu'est-ce qu'une mesure « phare » ?



13 mesures phares identifiées pour l'instant



## + 2 mesures particulières sur l'urbanisme et les loisirs motorisés

Ambitions	Orientations	Mesures
<b>Un territoire solidaire, frugal et épanouissant</b>	1.1 : S'ouvrir aux autres et faire ensemble : le pari de l'entraide et de la coopération	Renforcer le lien social et réduire les inégalités
	1.2 : Développer la médiation, génératrice de liens et de sens	
	1.3 : Renforcer la sobriété énergétique et réduire la dépendance aux énergies carbonées	Massifier les pratiques plus sobres et les équipements plus efficaces en matière de consommations énergétiques
	1.4 : Vivre mieux et sobrement	Proposer une offre de services adaptée aux besoins des ménages (diversifiée, de proximité et accessible à tous) et permettant un cadre de vie plus sain
<b>Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient</b>	2.1 : Maintenir et reconquérir des écosystèmes diversifiés et fonctionnels	Préserver les milieux naturels remarquables et les espèces patrimoniales
	2.2 : Modérer l'usage des ressources (eau, sols, sous-sols) en fonction de leur disponibilité tout en préservant les écosystèmes	Préserver durablement la ressource en eau et les milieux aquatiques associés
	2.3 : Accompagner une évolution des paysages fondée sur leur singularité et les transitions	Accroître le réemploi des matériaux pour limiter l'exploitation des ressources (Faire) Reconnaître les unités paysagères et protéger les structures emblématiques pour lutter contre la banalisation
	2.4 : Préserver et valoriser les patrimoines bâtis et culturels qui fondent l'identité locale	Sauvegarder les patrimoines bâtis et les valoriser à travers de nouveaux usages
<b>Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire</b>	3.1 : S'organiser collectivement pour gérer une ressource forestière et la valoriser localement au profit du territoire	Déployer des pratiques forestières favorables à la diversité des fonctions de la forêt
	3.2 : Mailler le territoire de fermes robustes et attractives, supports d'une alimentation responsable et garantes d'un cadre de vie préservé	Permettre et sécuriser l'accès, pour tous, à une alimentation de qualité et de proximité
	3.3 : Pérenniser un tissu d'activités économiques attractif et varié	
	3.4 : Accueillir des activités touristiques et de loisirs compatibles avec les valeurs des Parcs et la préservation des patrimoines	Développer une offre de tourisme expérientiel et responsable



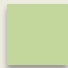




# Travail en cours

- ➔ Définition des « milieux et critères rédhibitoires » ➔ « espaces qui n'ont pas vocation à ... »
- ➔ Préparation du plan de parc
- ➔ Atelier spécifique sur les engagements le 18 octobre
- ➔ Préparation du dispositif de suivi et d'évaluation



# Méthode de travail proposée - règles du jeu

Pour chaque mesure :

- Petit temps de réflexion 3' (à l'écran sont affichées les principales dispositions de la mesure)
- Expression de chacun en levant le carton de couleur selon votre appréciation
  - « ça me va » 
  - « j'ai un complément à apporter » 
  - « ça ne me convient pas : manque d'ambition, incohérence ... » 
- Expression : en priorité, les cartons  puis  selon le temps (<10' par mesure)
- Pour ceux qui n'ont pas pu s'exprimer : remarques sur support papier dédié → à nous laisser à la fin de la journée





# 4 séquences rythmées



## Séquence 1

10h - 11h15

- 111
- 112
- 121
- 122
- 131
- 132
- Mesure particulière Urbanisme
- 141

m  
i  
n  
i  
-  
p  
a  
u  
s  
e

## Séquence 2

11h20 - 12h30

- 142
- 143
- 211
- 212
- 213
- 221
- 222
- 223

P  
a  
u  
s  
e  
  
d  
é  
j  
e  
u  
n  
e  
r

## Séquence 3

14h - 15h20

- 231
- 232
- Mesure particulière Publicité
- 241
- 242
- 243
- 311
- 312
- 313

m  
i  
n  
i  
-  
p  
a  
u  
s  
e

## Séquence 4

15h25 - 16h30

- 321
- 322
- 323
- 331
- 332
- 341
- Mesure particulière loisirs motorisés
- 342

**13h30 - 14h : Présentation de la note d'enjeux de l'Etat**

**16h30 - 16h45 : Conclusion et suite de la démarche**



C'est parti !



# Séquence 1



# Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant

## Orientation 1.1 : S'ouvrir aux autres et faire ensemble : le pari de l'entraide et de la coopération

Mesure  
phare

### MESURE 1.1.1 - RENFORCER LE LIEN SOCIAL ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

- améliorer la connaissance et l'interconnaissance (entre acteurs de l'action sociale et entre collectivités) des fragilités du territoire en termes de pauvreté et de précarité, et partager les initiatives pour les résorber
- développer, structurer et animer des espaces de rencontre, d'entraide, d'échange et de médiation pour la solidarité et la mixité
- permettre l'émergence de projets inclusifs afin de rompre l'isolement
- lutter contre la précarité dans toutes ses composantes



# Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant

Orientation 1.1 : S'ouvrir aux autres et faire ensemble : le pari de l'entraide et de la coopération

## MESURE 1.1.2 - AMELIORER LES COOPERATIONS TERRITORIALES ET ENTRE ACTEURS

- renforcer les collaborations au plan local, interterritorial et international
- impliquer les acteurs de la recherche et de la recherche-action pour analyser les trajectoires et dessiner des perspectives
- amplifier le rôle « d'assembler » du syndicat mixte du Parc par des modes d'intervention complémentaires



# Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant

## Orientation 1.2 : Développer la médiation, génératrice de liens et de sens

### MESURE 1.2.1 - RENFORCER LES CONNAISSANCES ET LE POUVOIR D'AGIR EN FAVEUR DES TRANSITIONS

- favoriser l'interconnaissance et conforter l'appropriation des enjeux de transition par tous
- accompagner les évolutions et les changements nécessaires par l'action
- renforcer la place des citoyens dans la mise en œuvre de la Charte du Parc



# Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant

## Orientation 1.2 : Développer la médiation, génératrice de liens et de sens

### MESURE 1.2.2 - S'OUVRIR AUX ENJEUX DES TRANSITIONS ET AGIR PAR LA CULTURE



- maintenir vivants et soudés les acteurs culturels tout en garantissant leur diversité et leur complémentarité
- affirmer et développer le rôle de la culture comme média et vecteur des transitions
- impulser et/ou soutenir des projets de création artistique
- maintenir la richesse des dynamiques et les offres culturelles de qualité sur l'ensemble du territoire



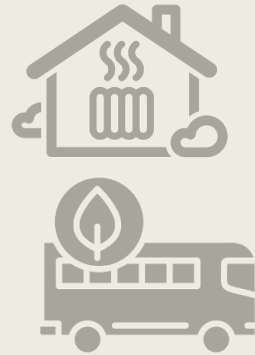
# Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant

Orientation 1.3 : Renforcer la sobriété énergétique et réduire la dépendance aux énergies carbonées

Mesure  
phare

## MESURE 1.3.1 - MASSIFIER LES PRATIQUES PLUS SOBRES ET LES EQUIPEMENTS PLUS EFFICACES EN MATIERE DE CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

- renforcer le pouvoir d'agir de chacun en s'appuyant sur des actions collectives pour adopter des modes de vie sobres et épanouissants
- rendre les collectivités exemplaires dans leurs consommations énergétiques et dans la gestion de leur patrimoine
- impliquer les acteurs économiques privés et en premier lieu les industriels dans la sobriété et l'efficacité énergétiques
- impliquer l'ensemble des acteurs dans la réduction de l'éclairage nocturne et de la pollution lumineuse

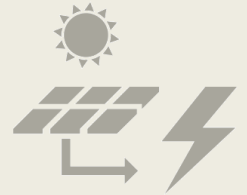




# Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant

## Orientation 1.3 : Renforcer la sobriété énergétique et réduire la dépendance aux énergies carbonées

### MESURE 1.3.2 - ACCELERER LA PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES A PARTIR DES RESSOURCES LOCALES ET DANS LE RESPECT DES PAYSAGES ET DES MILIEUX



- construire une trajectoire spatialisée de la transition énergétique à travers une démarche de type Schéma paysager de transition énergétique
- couvrir au minimum 50 % des besoins en énergie du territoire par la production locale d'énergies renouvelables, notamment électrique
- investiguer les potentiels d'autres sources énergies renouvelables ou d'autres vecteurs peu mobilisés
- démultiplier les initiatives des collectivités et celles citoyennes collectives visant à produire de l'énergie à partir des ressources locales et disponibles
- identifier, reconnaître et protéger les zones naturelles de stockage du carbone notamment dans les documents d'urbanisme



## MESURE PARTICULIERE - FAIRE DU LIVRADOIS-FOREZ UN MODELE D'URBANISME FRUGAL ET DESIRABLE



### SOUS-MESURE 1 - UN USAGE DES SOLS EQUILIBRE, FRUGAL ET PERENNE

- préserver les terres agricoles, forestières et naturelles de l'artificialisation
- préserver la vie des sols (trame brune) y compris en zone urbaine
- réutiliser ou renaturer certains sites pollués/dégradés

### SOUS-MESURE 2 - UN RESEAU DE VILLES, DE BOURGS ET DE VILLAGES RENOVES, ATTRAYANTS ET HABITABLES

- approfondir le contenu des SCoT et des PLU(i) pour organiser un renouvellement qualitatif des villes, bourgs et villages, en s'appuyant sur l'armature territoriale du Livradois-Forez
- inciter les collectivités à se doter de stratégies de renouvellement urbain
- privilégier les projets de renouvellement urbain exemplaires, garants de la santé et du bien-être de la population et de la préservation des milieux naturels

### SOUS-MESURE 3 - DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES EXEMPLAIRES

- approfondir le contenu des SCoT et des PLU(i) pour encadrer la qualité des nouvelles constructions en dehors des enveloppes urbaines existantes
- privilégier les projets exemplaires, garants de la santé et du bien-être de la population et de la préservation des milieux naturels



# Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant

## Orientation 1.4 - Vivre mieux et sobrement

### MESURE 1.4.1 - PRODUIRE UNE OFFRE DIVERSIFIÉE DE LOGEMENTS CONFORTABLES, EN VALORISANT LE FONCIER BATI ET LE BATI EXISTANT



- inscrire l'offre de logements dans une dynamique de revitalisation des centres-bourgs et centres-villes, structurée selon l'armature territoriale
- miser sur la rénovation, la réhabilitation et le changement de destination et non plus sur l'extension des zones construites pour produire de nouveaux logements
- améliorer la qualité des logements (confort thermique et phonique, performances énergétiques, luminosité, accessibilité liée au vieillissement) tout en améliorant les qualités patrimoniales du bâti
- faire évoluer le pavillonnaire existant, trouver la juste place des habitats légers et encadrer les constructions neuves en dents creuses (y compris reconstruction) et en extension



**Pause 5'**



## Séquence 2



# Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant

## Orientation 1.4 - Vivre mieux et sobrement

Mesure  
phare

### MESURE 1.4.2 - PROPOSER UNE OFFRE DE SERVICES ADAPTEE AUX BESOINS DES MENAGES ET PERMETTANT UN CADRE DE VIE PLUS SAIN

- maintenir l'offre de services
- améliorer l'accès aux soins
- développer des espaces de rencontre et de convivialité
- développer un cadre de vie sain pour tous les habitants



# Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant

## Orientation 1.4 - Vivre mieux et sobrement

### MESURE 1.4.3 - CONSTRUIRE UNE OFFRE INNOVANTE ET COHERENTE DE MOBILITES ALTERNATIVES



- faciliter le changement de pratiques de chaque habitant
- faciliter les organisations « habitantes » et solidaires
- développer des aménagements cyclables et piétons pour les déplacements de courte distance du quotidien et les itinéraires cyclo-touristiques
- développer une offre maillée de transports publics sur les axes structurants (routiers, ferroviaires) et entre les pôles multimodaux selon l'armature territoriale (niveau 1 à 3) en lien avec les bassins de vie et d'emploi, à l'échelle de l'ensemble des bassins de mobilité du territoire
- développer la mobilité dans la vallée de la Dore à partir de l'axe de la voie ferrée



## Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

Orientation 2.1 - Maintenir et reconquérir des écosystèmes diversifiés et fonctionnels

Mesure  
phare

### MESURE 2.1.1 - PRESERVER LES MILIEUX NATURELS REMARQUABLES ET LES ESPECES PATRIMONIALES

- se doter d'une stratégie biodiversité partagée et d'outils de pilotage
- renforcer le réseau d'aires protégées et les mesures de protection
- optimiser la gestion des espaces naturels conformément à la stratégie des sites remarquables du Livradois-Forez et en complémentarité du renforcement du réseau d'aires protégées
- assurer la préservation des espèces patrimoniales





## Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

Orientation 2.1 - Maintenir et reconquérir des écosystèmes diversifiés et fonctionnels

### MESURE 2.1.2 - ACCROITRE L'INTERET ECOLOGIQUE DE L'ENSEMBLE DES ESPACES (Y COMPRIS LA NATURE « QUOTIDIENNE »)



- renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les projets
- développer des pratiques respectueuses et favorables à la biodiversité
- restaurer les fonctionnalités écologiques de la trame verte, bleue et noire pour retrouver des supports de biodiversité et favoriser les services environnementaux



## Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

Orientation 2.1 - Maintenir et reconquérir des écosystèmes diversifiés et fonctionnels

### MESURE 2.1.3 - FAIRE DE LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DES CONTINUITES ECOLOGIQUES UNE AMBITION COLLECTIVE



- accompagner les acteurs publics pour un changement d'approche
- impliquer et ouvrir le dialogue
- informer et inciter les acteurs privés à agir



## Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

**ORIENTATION 2.2 - Modérer l'usage des ressources (eau, sols, sous-sols) en fonction de leur disponibilité, tout en préservant les écosystèmes**

Mesure  
phare

### **MESURE 2.2.1 - PRESERVER DURABLEMENT LA RESSOURCE EN EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES ASSOCIES**



- améliorer la connaissance de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un contexte de dérèglement climatique
- faciliter le déploiement des outils stratégiques et opérationnels permettant une gestion intégrée et concertée de l'eau et des milieux aquatiques
- agir collectivement pour la préservation de l'eau et des milieux aquatiques associés
- renforcer l'action des collectivités compétentes et des entreprises en matière d'amélioration de la qualité de l'eau
- renforcer l'action des collectivités compétentes dans la production de l'eau potable
- prendre en compte l'état de la ressource en eau et préserver les milieux associés dans les projets d'aménagement
- infléchir les usages pour un meilleur partage de la ressource et encourager les économies d'eau pour s'adapter aux effets du dérèglement climatique



## Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

ORIENTATION 2.2 - Modérer l'usage des ressources (eau, sols, sous-sols) en fonction de leur disponibilité, tout en préservant les écosystèmes

### MESURE 2.2.2 - PRESERVER ET RESTAURER LES SOLS

- améliorer la connaissance des sols, de leur fonctionnement écologique et de leurs fonctions essentielles
- préserver et restaurer la qualité et les fonctions des sols naturels, agricoles et forestiers ainsi que le patrimoine archéologique des sols
- réduire l'artificialisation des sols et engager la renaturation des sols artificialisés



## Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

ORIENTATION 2.2 - Modérer l'usage des ressources (eau, sols, sous-sols) en fonction de leur disponibilité, tout en préservant les écosystèmes

Mesure  
phare

### MESURE 2.2.3 - ACCROITRE LE REEMPLOI DES MATERIAUX POUR LIMITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES

- développer et structurer les filières du réemploi et du recyclage
- réduire les besoins d'extraction



**Pause déjeuner 1h**



## Séquence 3



## Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

ORIENTATION 2.3 - Accompagner une évolution des paysages fondée sur leur singularité et les transitions

Mesure  
phare

### MESURE 2.3.1 - (FAIRE) RECONNAITRE LES UNITES PAYSAGERES ET PROTEGER LES STRUCTURES EMBLEMATIQUES POUR LUTTER CONTRE LA BANALISATION

- affiner et pérenniser les connaissances des structures paysagères
- révéler les secteurs d'appropriation des paysages
- protéger les structures paysagères emblématiques





## Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

ORIENTATION 2.3 - Accompagner une évolution des paysages fondée sur leur singularité et les transitions

### MESURE 2.3.2 - DEPLOYER DES DEMARCHES PAYSAGERES POUR LA PRESERVATION DES BIENS COMMUNS

- concevoir des démarches paysagères fondées sur les biens communs
- favoriser le passage à l'action en faveur des paysages



## MESURE PARTICULIERE - LIMITER LA PUBLICITE ET OPTIMISER L'INFORMATION PAR UNE SIGNALÉTIQUE SOBRE ET INTEGREE

- inscrire le pouvoir de police de la publicité comme une action de mise en valeur des paysages, des patrimoines et des centres-bourgs /centres-villes
- limiter et harmoniser les différents dispositifs de publicité et de signalétique
- actualiser la charte signalétique du Parc et en faire un outil de conseil accessible à tous, acteurs publics comme privés



## Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

**ORIENTATION 2.4 - Préserver et valoriser les patrimoines bâtis et culturels qui fondent l'identité locale**

Mesure  
phare

### **MESURE 2.4.1 - SAUVEGARDER LES PATRIMOINES BATIS ET LES VALORISER A TRAVERS DE NOUVEAUX USAGES**

- améliorer la connaissance du patrimoine bâti et de ses qualités
- diffuser auprès du grand public la connaissance du patrimoine bâti à travers des actions mêlant approche sociologique, culturelle, artistique et fédératrice
- outiller le dialogue entre les Architectes des bâtiments de France et les collectivités pour concilier les besoins d'habitabilité et de confort thermique avec les caractéristiques patrimoniales, notamment dans les centres-bourgs et centres-villes
- protéger et valoriser les secteurs patrimoniaux les plus emblématiques
- renforcer et renouveler le maillage de professionnels du bâtiment pour massifier les travaux de réhabilitation du bâti ancien en conciliant la valeur patrimoniale avec le confort d'usage et thermique



## Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

ORIENTATION 2.4 - Préserver et valoriser les patrimoines bâtis et culturels qui fondent l'identité locale

### MESURE 2.4.2 - TRANSMETTRE ET VALORISER LES SAVOIR-FAIRE ECONOMIQUES AU SERVICE DE L'INNOVATION

- recenser et mieux caractériser les savoir-faire du territoire
- faire connaître et valoriser les savoir-faire économiques
- accompagner le développement d'innovations autour des savoir-faire économiques du Livradois-Forez



## Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

ORIENTATION 2.4 - Préserver et valoriser les patrimoines bâtis et culturels qui fondent l'identité locale

### MESURE 2.4.3 - COLLABORER POUR UN RECIT DESIRABLE DU LIVRADOIS-FOREZ

- fédérer la population autour d'une culture commune et « vivifiée » du Livradois-Forez
- faire vivre un récit désirable du Livradois-Forez
- déployer une communication intégrée et différenciante pour renforcer l'attractivité du Livradois-Forez



## **AMBITION 3 - Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire**

**ORIENTATION 3.1 - S'organiser collectivement pour gérer, préserver et valoriser localement la ressource forestière au profit du territoire**

### **MESURE 3.1.1 - PARTAGER UNE VISION COMMUNE EN FAVEUR D'UNE FORET MULTIFONCTIONNELLE**

- permettre une montée en compétence collective de l'ensemble des parties prenantes, y compris des habitants
- fédérer localement les acteurs de l'amont et de l'aval de la filière autour d'une même vision prospective et globale de l'avenir de la forêt fondée sur ses multifonctionnalités
- formaliser et mettre en œuvre la vision commune d'une forêt multifonctionnelle
- réduire les freins du morcellement foncier et répondre aux objectifs partagés



## AMBITION 3 - Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire

ORIENTATION 3.1 - S'organiser collectivement pour gérer, préserver et valoriser localement la ressource forestière au profit du territoire

Mesure  
phare

### MESURE 3.1.2 - DEPLOYER DES PRATIQUES FORESTIERES FAVORABLES A LA DIVERSITE DES FONCTIONS DE LA FORET

- développer une sylviculture planifiée et équilibrée entre les différents usages
- développer une sylviculture et des modes d'exploitation permettant de concilier et d'exploiter pleinement les différentes fonctions de la forêt sur le long terme
- permettre une adaptation des peuplements forestiers au dérèglement climatique
- préserver, valoriser et connecter les forêts patrimoniales et les milieux naturels associés

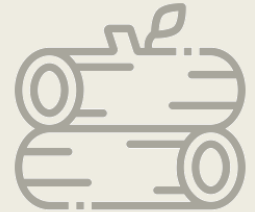


## **AMBITION 3 - Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire**

**ORIENTATION 3.1 - S'organiser collectivement pour gérer, préserver et valoriser localement la ressource forestière au profit du territoire**

### **MESURE 3.1.3 - CONSOLIDER ET DEVELOPPER LES CAPACITES DE VALORISATION DU BOIS**

- s'organiser localement pour s'affirmer collectivement dans la filière régionale, en consolidant le maillage de scieries existant
- développer des activités génératrices de plus-value locale et créatrices d'emplois à partir de la ressource bois
- entraîner l'aval de la filière vers de nouveaux produits à forte valeur ajoutée
- répondre au besoin de main d'œuvre actuel et futur des entreprises grâce à du personnel qualifié partageant les valeurs du territoire
- accroître l'utilisation du bois local exploité durablement, de façon responsable et transformé sur le territoire





## AMBITION 3 - Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire

ORIENTATION 3.2 - Mailler le territoire de fermes robustes et attractives, supports d'une alimentation responsable et garantes d'un cadre de vie préservé

Mesure  
phare

### MESURE 3.2.1 - PERMETTRE ET SECURISER L'ACCES, POUR TOUS, A UNE ALIMENTATION DE QUALITE ET DE PROXIMITE

- renforcer la mise en réseau des acteurs du système alimentaire local pour construire ensemble des stratégies de changement
- accélérer les changements de comportement alimentaire des consommateurs
- accompagner la mutation des filières d'élevage historiques afin qu'elles évoluent en cohérence avec les besoins alimentaires tout en créant de la valeur ajoutée
- créer les conditions d'émergence de nouvelles filières végétales fondées sur les principes de l'agroécologie et répondant aux enjeux de sécurité alimentaire du territoire :
- organiser la structuration de filières de proximité, combinant circuits locaux et circuits d'échelle régionale, pour cesser d'opposer les modèles et inventer des systèmes hybrides
- rendre la restauration collective exemplaire dans ses approvisionnements



**Pause 5'**



# Séquence 4



## **AMBITION 3 - Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire**

**ORIENTATION 3.2 - Mailler le territoire de fermes robustes et attractives, supports d'une alimentation responsable et garantes d'un cadre de vie préservé**

### **MESURE 3.2.2 - PRESERVER LE FONCIER AGRICOLE ET ORIENTER SON USAGE AU SERVICE DE L'INSTALLATION**

- préserver le foncier agricole
- faciliter et sécuriser l'usage du foncier agricole
- être proactif dans la mobilisation du foncier agricole
- repenser la collaboration entre les acteurs de l'accompagnement à l'installation agricole
- expérimenter de nouveaux modes de création et de reprise des fermes



## **AMBITION 3 - Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire**

**ORIENTATION 3.2 - Mailler le territoire de fermes robustes et attractives, supports d'une alimentation responsable et garantes d'un cadre de vie préservé**

### **MESURE 3.2.3 - PERMETTRE L'ESSOR DE FERMES AGROECOLOGIQUES, GARANTES D'UN CADRE DE VIE ET DE TRAVAIL PRESERVE**



- promouvoir des systèmes agricoles autonomes et économes
- encourager la diversification des fermes
- réapprendre à travailler avec la nature
- miser sur l'intelligence collective
- recréer du lien avec les habitants et retrouver la fierté d'être agriculteur



## **AMBITION 3 - Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire**

### **ORIENTATION 3.3 - Pérenniser un tissu d'activités économiques attractif et varié**

#### **MESURE 3.3.1 - SOUTENIR LA CREATION DE NOUVELLES ACTIVITES RESPONSABLES ET ENGAGEES**

- proposer un accompagnement adapté aux créateurs-repreneurs d'entreprises
- disposer d'une offre diversifiée et qualifiée de foncier, de locaux d'activités disponibles
- d'entreprises à reprendre et de potentiels d'activités
- promouvoir l'offre d'accueil d'entreprises du territoire pour inciter les entrepreneurs engagés à développer leurs activités en Livradois-Forez



## AMBITION 3 - Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire

### ORIENTATION 3.3 - Pérenniser un tissu d'activités économiques attractif et varié

#### MESURE 3.3.2 - ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES VERS UNE ECONOMIE PLUS RESPONSABLE, CIRCULAIRE ET TERRITORIALE



- améliorer la connaissance du tissu économique et partager une vision commune des transitions économiques
- accompagner les entreprises dans la transformation de leurs modèles d'affaires, de leur organisation, de leurs modes de conception et de commercialisation pour une meilleure prise en compte des enjeux des transition et d'adaptation au dérèglement climatique sur l'ensemble du cycle de vie des produits fabriqués
- mener des politiques territoriales d'attractivité des métiers afin de répondre aux nouveaux besoins en ressources humaines des entreprises



## AMBITION 3 - Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire

ORIENTATION 3.4 - Accueillir des activités touristiques et de loisirs compatibles avec les valeurs des parcs et la préservation des patrimoines

Mesure  
phare

### MESURE 3.4.1 - DEVELOPPER ET QUALIFIER UNE OFFRE DE TOURISME EXPERIENTIEL ET RESPONSABLE

- structurer et développer une offre en accord avec les valeurs des Parcs pour répondre aux attentes et aux nouvelles aspirations des clientèles
- accompagner les acteurs du tourisme pour faire évoluer et adapter leur offre
- développer des offres de mobilités alternatives à la voiture individuelle pour les activités touristiques et de loisirs
- encourager les projets touristiques vertueux et maîtriser les flux de visiteurs pour préserver les ressources du territoire





## MESURE PARTICULIERE - REDUIRE LES IMPACTS DES LOISIRS MOTORISES SUR LES ESPACES NATURELS



- améliorer la connaissance des secteurs à enjeux
- permettre la cohabitation des usages et préserver les milieux naturels dans les secteurs à enjeux prioritaires
- réglementer la circulation des véhicules à moteur par des arrêtés municipaux au regard des enjeux de préservation des milieux naturels et favorisant la cohabitation des activités de pleine nature et de loisirs
- anticiper les conditions d'organisation des manifestations motorisées terrestres
- renforcer la sensibilisation des pratiquants de loisirs et activités de pleine nature sur la cohabitation et la fragilité des espaces naturels



## AMBITION 3 - Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire

ORIENTATION 3.4 - Accueillir des activités touristiques et de loisirs compatibles avec les valeurs des parcs et la préservation des patrimoines

### MESURE 3.4.2 - RENFORCER LA DESTINATION « PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ »

- renforcer la promotion et la commercialisation de la destination touristique « Parc naturel régional Livradois-Forez »
- améliorer l'information touristique et l'accueil pour faire des habitants et des visiteurs des « ambassadeurs » de la destination



# La suite de la démarche



# Suite de la démarche

## OCTOBRE

- Atelier engagements - 18 octobre
- *Elaboration du plan de parc*
- *Préparation du dispositif de suivi et d'évaluation*

## NOVEMBRE

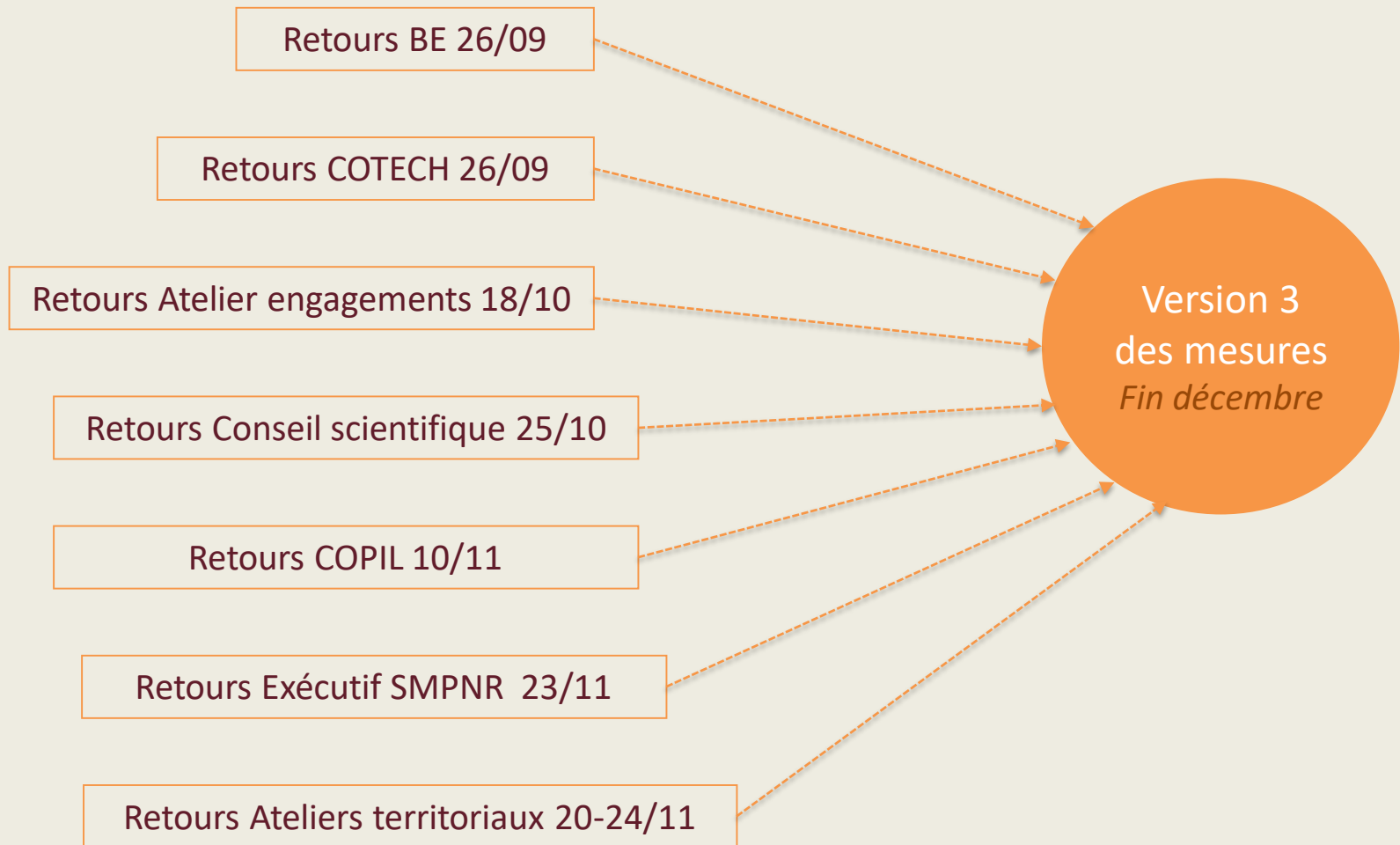
- Comité de pilotage - 10 novembre
- Ateliers territoriaux - 20-24 novembre
- *Finalisation du plan de parc*
- *Finalisation du dispositif de suivi et d'évaluation*

## DECEMBRE

- *Rédaction d'une version 3 des mesures - fin décembre*



# Suite de la démarche



Parc naturel régional Livradois-Forez

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE  
LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



ET DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LE CADRE  
DU PROGRAMME LEADER 2014-2022

